



## **Déclaration liminaire au CTSD 62**

### **22 novembre 2022**

Nous tenons tout d'abord à remercier les services de l'inspection académique pour les documents fournis dans des formats éditables.

Après 5 années du ministère Jean-Michel Blanquer, les personnels attendaient beaucoup de la nomination de leur nouveau ministre. Or, à notre grand désarroi, après avoir observé les grandes lignes de la communication depuis quelques mois et le lancement du conseil national de la refondation, force est de constater que sur le fond, pas grand changement. Le ministre s'est dit satisfait de la rentrée scolaire 2023. En cette rentrée scolaire, nous, personnels de l'Education nationale ne sommes pas satisfaits. Nous avons pu constater que de nombreux établissements ont dû faire face, et notre département n'est pas en reste, au manque de professeurs et/ou de remplaçants dans certaines disciplines. Le manque de moyens se fait cruellement sentir d'une part avec les suppressions de postes des dernières années d'autre part, avec le manque d'attractivité des concours, pour lequel le ministre a d'ailleurs récemment allongé le délai d'inscription.

Nous avons également pu constater que nos salaires n'ont pas augmenté à hauteur d'une inflation actuelle encore galopante, et que la revalorisation tant attendue sans contrepartie ne sera qu'un leurre : on comprend au fur et à mesure des annonces qu'elle ne concernera que les débuts de carrière et que pour les autres, il faudra opter pour une revalorisation avec contreparties, ou pas de revalorisation du tout.

Est-il nécessaire de rappeler que nous avons été présents pendant toute la période de Covid, que nous avons porté l'école à bout de bras malgré les injonctions tardives, voire contradictoires d'une semaine à l'autre, et que les enseignants travaillent déjà -et ce n'est pas nous qui le disons- en moyenne 43h par semaine. Les AED et les AESH, personnels les plus précaires dans nos établissements, mais dont nous avons grandement besoin, peinent à conserver des grilles horaires au SMIC et ne se voient accorder une prime REP ou REP+ qu'au rabais et sans effet rétroactif. Il nous paraît indécent dans ce contexte où la charge de travail ne fait que s'accroître pour tous d'années en années, alors même que nous n'avons fait que perdre du pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice, que nous subissons depuis au moins de vingt ans un déclassement salarial sans précédent, de vouloir nous en demander encore plus, plutôt que de reconnaître l'engagement et du travail des personnels par une vraie revalorisation.

De plus, les tentatives de contractualisation vont bon train avec la poursuite et l'élargissement au niveau national des CLA, TER, cités éducatives, de l'auto-évaluation, du Plan Maths, laïcité etc. Tout cela participe encore davantage à l'épuisement des personnels, ainsi qu'à la mise en concurrence des équipes mais aussi des établissements

et au renforcement des pressions locales. Plutôt que la multiplication de dispositifs et plans d'action, nous voulons à la FSU une refonte de la carte de l'éducation prioritaire avec des critères nationaux et transparents et des moyens conséquents.

Rappelons que dans le département, l'IPS moyen des collèges est de 91,2 alors que la moyenne en France est de 103 et que seuls 12 collèges sont au dessus de cette moyenne nationale. Pour autant, on n'y compte que 10 collèges REP+ et 32 REP. Depuis la rentrée 2018, alors que les effectifs (collège + SEGPA) ont augmenté de 211 élèves, soit 0,34 %, les moyens globaux ont diminué de 976,46 heures, soit 1,2 %, mais qu'en terme d'heures postes, les moyens ont diminué de 1808,16 HP, soit une baisse de 2,3 %, l'équivalent de plus de 100 ETP. De plus, en 5 ans, en REP+ (hors segpa), alors que le nombre d'élèves a augmenté de 3,6% (+140 élèves), on a supprimé 1 division, et fait baisser le taux d'encadrement (H/E) de 4,3 %. Dans le même temps, dans les collèges du Pas-de-Calais, on observe que l'enveloppe de devoirs faits est en baisse, est ce le signe d'un dispositif qui montre ses limites? En revanche, le nombre d'heures pour les AESH est encore en augmentation, nous pourrions nous en réjouir, mais nous n'ignorons pas que la quantité ne fait pas la qualité pour ces personnels et élèves qui subissent les effets néfastes des PIAL et de la mutualisation des moyens.

En ce qui concerne le premier degré, nous regrettons une nouvelle fois que les enseignants fassent les frais de l'impréparation et de la méconnaissance du terrain de la part de notre gouvernement.

En effet, la multiplication des tâches qui doivent être décomptées des 108h et de la journée de solidarité ne fait qu'accroître le mal-être au travail des personnels. Constellation, grand débat, évaluation d'école, dispositifs pHare, formation laïcité, etc...plus aucun personnel ne sait sur quel temps décompter chacune des réunions. Ça déborde et ces lubies ministérielles ne correspondent en rien aux besoins des personnels. Elles sont d'ailleurs loin de faire l'unanimité sur le terrain et les enseignant.es y participent par obligation. Le risque est grand aussi de voir les équipes diminuer le temps de concertation pour construire des projets qui font sens pour les élèves, de se réunir pour construire une expertise et un véritable suivi des élèves qui en ont besoin.

Le projet de budget pour 2023, imposé par l'exécutif sans débat à l'Assemblée nationale, entérine la suppression de 1 117 postes dans le premier degré. Ce coup de rabot sur les moyens, inédit depuis cinq ans, contredit l'engagement du président de la République à faire de l'éducation une priorité et préfigure déjà des cartes scolaires sous tension. On peut craindre que ce n'est pas l'an prochain que tous les élèves présents dans les classes seront pris en compte, ce n'est pas l'an prochain que les effectifs des classes non allégées ne dépasseront pas 20 élèves. Ce n'est pas l'an prochain, que le remplacement sera plus efficace. Ce n'est pas l'an prochain que la formation continue s'améliorera. Ce n'est pas l'an prochain non plus que l'excellence inclusive sera atteinte. La FSU rappelle son exigence d'un plan d'urgence pour l'École sous la forme d'un engagement budgétaire pluriannuel à hauteur des besoins.

A nos yeux, plus que des mots et des symboles, l'Education Nationale a besoin de moyens. Des moyens en nombre de professeurs pour pouvoir réduire significativement les effectifs par classe, qui n'ont fait qu'augmenter ces dernières années, alors même que nous avons de plus en plus d'élèves à besoin particulier à prendre en charge. Des moyens conséquents en AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un vrai suivi et pour les collègues AESH l'obtention d'un vrai statut et la fin des PIAL.

Enfin, des moyens en vie scolaire pour les CPE et les AED, dont les missions se sont multipliées ces dernières années.